

# LA PATRIMONIALISATION EN FAVEUR DES PAYSAGES VITICOLES DE LA PLAINE DE MORNAG: UN NOUVEL AXE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL D'UN TERRITOIRE A DES CONFLITS D'USAGE\*

ABDELKARIM HAMRITA\*\*

AMIRA BOUSSETTA\*\*\*

RAFAEL MATA OLMO\*\*\*\*

HICHEM REJEB\*\*\*\*\*

**Abstract:** *The concept of patrimonialization of terroirs and local products concerns rural areas with a strong identity and also so-called ordinary and peri-urban areas with quality products, know-how, and elements with a strong patrimonial value [...]. In Tunisia and since independence, the process of heritage is set up by the strong will of public authorities supported by international organizations and tourism. Currently, and based on research in Mornag, a rich agricultural plain located southeast of Tunis, populated by village communities practicing various intensive crops, particularly market gardening and vineyards inherited from Italian settlers and presenting conflicts of use, the process of heritage appears to be bottom-up, mobilizing a diverse set of actors and resources. It illustrates the interaction between the strategies carried by the still predominant public authorities and the intentions of local collectives or individual actors, and it illustrates the evolution of the values attributed to the rural and peri-urban countryside, re-interrogating their importance for local development.*

**Keywords:** *patrimonialization; terroir; local development; vineyards; Mornag; Tunisia.*

**Resumo:** *O conceito de património de terroirs e produtos locais diz respeito a zonas rurais com uma forte identidade e também às chamadas zonas ordinárias e periurbanas com produtos de qualidade, know-how e elementos com um elevado valor patrimonial [...]. Na Tunísia, desde a independência, o processo de desenvolvimento do património tem sido implementado por uma forte vontade das autoridades públicas apoiadas por organizações internacionais e pelo turismo. Atualmente, e através do estudo da zona de Mornag, uma rica planície agrícola situada no sudeste da metrópole de Tunes povoada por comunidades aldeãs que praticam várias culturas intensivas, em particular a horticultura*

---

\* Si le *copyright* des tableaux, graphiques et autres images n'est pas indiqué, il appartient aux auteurs de ce texte.

\*\* Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem. Université de Sousse. Docteur en études du paysage et développement territorial, professeur à l'ISA-IRESA-Université de Sousse et professeur invité à l'Universidad Autónoma de Madrid.

\*\*\* Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem. Université de Sousse. Département des Sciences Horticoles et du Paysage.

\*\*\*\* Departamento de Geografía. Universidad Autónoma de Madrid. Professeur ordinaire d'Analyse Géographique Régionale et directeur du Département de Géographie et de Développement Territorial de l'Universidad Autónoma de Madrid. Chercheur et conseiller auprès du Ministère de l'Économie et de la Compétitivité du gouvernement espagnol et, à l'international (Europe, Amérique latine, UNESCO...).

\*\*\*\*\* Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem. Université de Sousse. Docteur en Sciences Agronomiques, Gembloux – Belgique, professeur de l'Enseignement Supérieur, directeur de l'Unité de Recherche « Horticulture, Paysage, Environnement » UR13AGR06, et co-responsable du Programme Doctoral « Etude des Paysages et Développement des Territoires » de l'ISA- IRESA- Université de Sousse.

*e a vinha herdada dos colonos italianos, e apresentando conflitos de utilização, o processo de patrimonialização parece estar orientado numa abordagem ascendente mobilizando uma multiplicidade de atores e recursos, ilustra a interação entre as estratégias das autoridades públicas ainda predominantes e as intenções dos coletivos locais ou dos atores individuais e exemplifica a evolução dos valores atribuídos à paisagem rural e periurbana e reinterroga a sua importância para o desenvolvimento local.*

**Palavras-chave:** patrimonialização; terroir; desenvolvimento local; vinhas; Mornag; Tunísia.

Ce travail est structuré en trois parties. La première partie est consacrée à une révision conceptuelle des notions de paysage et de patrimoine afin de définir le concept des paysages patrimoniaux. La seconde partie est consacrée au fait méthodologique de rapprochement des paysages et des paysages patrimoniaux à partir des idées fortes comme, le caractère, les représentations et les vecteurs patrimoniaux. La dernière partie va se concentrer sur le processus de patrimonialisation des paysages de vignobles de la plaine de Mornag et l'importance de la participation publique à identifier, caractériser et évaluer les paysages significatifs pour monter le projet de développement local basé sur les paysages patrimoniaux.

## 1. PAYSAGE, PATRIMOINE, PAYSAGES PATRIMONIAUX

«Aujourd'hui, tout est potentiellement patrimoine»<sup>1</sup> grâce au caractère évolutif de ce concept<sup>2</sup>. Pour avancer sur ce point, il nous semble indispensable d'effectuer un détour par le concept du patrimoine et son évolution jusqu'à la considération croissante des valeurs patrimoniales de la nature, des territoires et des paysages. Le concept de patrimoine évolue d'une conception individuelle (héritage personnel) vers le bien commun: culturel. Dans ce cadre, il a évolué d'une manière accumulative en trois directions: i) temporelle, jusqu'à la considération des biens contemporains, industriels comme patrimoine; ii) sémantique, jusqu'à l'incorporation des biens en relation avec le monde du travail et biens de nature immatérielle (patrimoine ethnographique<sup>3</sup>); et iii) territoriale, à travers la considération de territoire comme bien culturel sur la base des figures patrimoniales émergentes (itinéraires et paysages culturels)<sup>4</sup>. Le patrimoine appelé naturel a aussi évolué de la valorisation de la biodiversité à la signification des milieux et espaces par l'insistance sur le caractère patrimonial de la biodiversité et des biotopes. Cette révision conceptuelle et stratégique permet l'ouverture du concept de patrimoine qui a commencé à abandonner ses prétentions conceptuelles absolues de départ et donne naissance à des interprétations en rénovation et révision continue comme produit enrichissant la gestion du patrimoine et son rôle dans la réflexion culturelle. En accord avec cette évolution, le patrimoine regroupe

<sup>1</sup> DI MÉO, 2008: 3.

<sup>2</sup> PRATS, 2006.

<sup>3</sup> UNESCO, 2003.

<sup>4</sup> SILVA PÉREZ, 2016.

l'ensemble des éléments matériels et immatériels (un monument, une formation naturelle, perception sociale, un paysage culturel...) et la volonté de protéger les biens appelés naturels devient une action culturelle, levier de valorisation, de création et de renouvellement des liens sociaux<sup>5</sup>, sous-tendu par des enjeux politiques<sup>6</sup>. Pour de nombreux spécialistes en patrimoine, le paysage est converti en un type particulier de patrimoine; une extension du patrimoine culturel et une interprétation de ses signes historiques et culturels présentant dans une grande partie des configurations paysagères<sup>7</sup>. En conséquence, le terme paysage culturel définit comme ouvrage combiné de la nature et de l'homme, est classé par l'UNESCO en trois types: a) paysage défini, conçu et créé par l'homme; b) paysage évolutif résultant des exigences sociales, économiques, administratives et/ou religieuses; et c) paysage associatif conjuguant des phénomènes religieux, artistiques, ou culturels avec des éléments naturels<sup>8</sup>, souvent traité sans réflexion et vision stratégique, donne place à l'expression de *paysages patrimoniaux*, afin de les considérer comme paysages à forte signification et intérêts culturels. Ces paysages patrimoniaux correspondent à des unités territoriales singulières construites par une superposition de couches spatiales (base naturelle, usage du sol, formes de peuplement, voies de communication...), sociale (alimentation, *habitat*...) et temporelles (créées à différentes périodes historiques). L'ensemble de ces éléments possédant une valeur identitaire attribuée par la population locale et/ou reconnue par les institutions constituent ce qu'on appelle les *vecteurs patrimoniaux*<sup>9</sup>. La définition du paysage de la Convention Européenne du Paysage «une partie du territoire, tel que perçu par la population, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturelle et/ou humaines et de leurs interactions»<sup>10</sup> et principalement sa dernière partie considère le caractère de chaque paysage comme le résultat de l'action de facteurs naturels et humains et de ses interactions. Le sens du terme caractère comme signe ou marque qui s'imprime sur le territoire devient très proche de l'idée d'empreinte singulière et significative de patrimoine et de territoire<sup>11</sup>. Le terme *caractère* est donc pertinent et abrite un important contenant patrimonial. En conséquence, le patrimoine est considéré comme l'expression du caractère symbolique et singulier qui favorise la proximité conceptuelle entre patrimoine et paysage<sup>12</sup>. Le plus pertinent aujourd'hui est de considérer cette reconnaissance patrimoniale en un processus puisqu'il est plus significatif que son résultat pour la société qui le crée. Le concept de patrimoine ne cesse de changer et son évolution conduit à considérer davantage le processus de patrimonialisation que le patrimoine lui-même.

---

<sup>5</sup> MICOUD, 2004: 81.

<sup>6</sup> BORTOLOTTTO, *dir.*, 2011.

<sup>7</sup> CRUZ PÉREZ, ESPAÑOL-ECHANIZ, 2009.

<sup>8</sup> UNESCO, 1972.

<sup>9</sup> SILVA PÉREZ, 2016; SILVA PÉREZ, FERNÁNDEZ SALINAS, MATA OLMO, 2018.

<sup>10</sup> CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE PAYSAGE, 2000.

<sup>11</sup> MATA OLMO, 2010; MATA OLMO, MEER, PUENTE, 2012.

<sup>12</sup> MATA OLMO, 2010; MATA OLMO, MEER, PUENTE, 2012.

Ce processus d'action et de perception sociale est partagé avec la notion de paysage, particulièrement connue par une large tradition de sauvegarde et de protection en premier lieu, et ouverte sur l'aménagement et la gestion, en deuxième lieu. Les paysages présentant une valeur exceptionnelle suscitent un intérêt croissant et ont généré des nombreuses actions de protection et de valorisation<sup>13</sup>. En détournant la définition du paysage de la Convention Européenne de Paysage (CEP), on pourrait dire que tous les paysages, habités ou peuplés ou l'ayant été intègrent des valeurs identitaires et sont potentiellement patrimoniaux. Et sachant que le processus de patrimonialisation se caractérise par la sélection de ce qui est significatif en raison de la reconnaissance de sa valeur élevée, par un ou des groupes d'acteurs, tous ces paysages méritent potentiellement d'être reconnus et protégés. En effet, la conversion d'un paysage en paysage patrimonial dépend des processus d'appropriation sociale et d'attribution des valeurs qui peuvent aller dans un double sens; un sens ascendant *bottom up* quand la société civile insiste sur sa patrimonialisation<sup>14</sup> et un sens descendant *top down* quand la valorisation patrimoniale provient des références normatives et institutionnelles ou de l'extension des études académiques à forte impact social<sup>15</sup>. L'ensemble de cette démarche conceptuelle nous a aidé à établir la méthodologie de travail qui ne correspond plus à un simple inventaire des éléments patrimoniaux et paysagers de la plaine de Mornag mais, bien plus à une sélection des paysages significatifs et représentatifs basés sur les différentes composantes territoriales déterminant leurs caractères, les différents et forts arguments patrimoniaux (vecteurs patrimoniaux) et les processus d'appropriation sociale (processus de patrimonialisation).

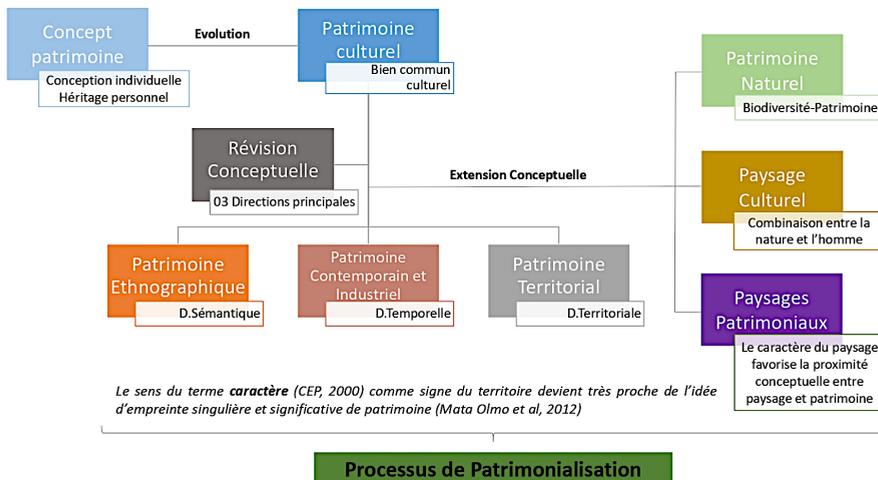


Fig. 1. Évolution du concept du patrimoine vers le Processus de Patrimonialisation

<sup>13</sup> SILVA PÉREZ, 2016.

<sup>14</sup> STOBELAAR, PEDROLI, 2011.

<sup>15</sup> ARNESEN, 2011.

## 2. CLES DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique sur la quelle est construit ce travail de recherche est une approche pluridisciplinaire faisant référence au territoire, aux paysages et aux vecteurs patrimoniaux. La première entrée fait référence au territoire, vu comme modèle d'organisation sociale et fonctionnelle qui exprime les modèles de comportement spatial et les valeurs que les communautés attribuent à l'espace dans son processus actuel. La deuxième entrée fait référence au paysage comme expression du caractère de territoire (*Landscape Character Assessment*)<sup>16</sup>. Les variables relevant de la structure du paysage (forme et organisation, systèmes de production...), les variables en rapport avec le fonctionnement (orientations de production, orientations techniques, ménages des exploitations...), les variables de la gestion (classification de l'occupation du sol, adaptation et résistance, les politiques mobilisées...) et les variables de la perception sociale sont les variables déterminantes pour l'identification et la caractérisation du paysage. La reconnaissance patrimoniale d'un territoire est sélective et basé sur l'ensemble des vecteurs patrimoniaux, leurs interactions et leur localisation afin de distinguer les zones de densité et de diversité patrimoniales différentes (*zonage à dire d'acteurs*)<sup>17</sup>. Les vecteurs patrimoniaux sont capables d'établir pour l'ensemble des paysages que pour certaines parties qui les composent, des zones d'intensité patrimoniale élevée, moyenne, faible ou en voie de dé-patrimonialisation. L'intérêt de ce triple exercice n'est pas seulement analytique, mais aussi prospectif, car il permet d'établir les lignes directrices sur ce qu'il faut protéger dans les paysages (caractères, vecteurs patrimoniaux) et souligner les aspects qui devraient relever de la protection, de la planification et de la gestion des paysages patrimoniaux.

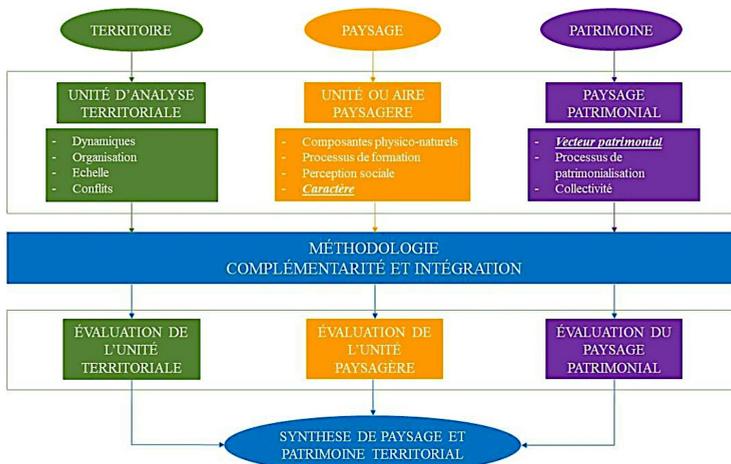


Fig. 2. Diagramme Méthodologique Intégré : Territoire-Paysage-Patrimoine (DMI\_TPP)

<sup>16</sup> HAMRITA, 2017.

<sup>17</sup> BOUSSETTA, 2019.

### 3. RESULTATS

#### 3.1. Histoire des paysages viticoles à Mornag

Les premières plantations de vigne remontent à la période punique (-800 av. JC), à l'initiative des Phéniciens qui ont fondé Carthage. Les Carthaginois ont été les premiers à adopter une approche scientifique pour développer le vignoble selon le traité d'agronomie rédigé par le père de l'agronomie méditerranéenne *Magon*. La présence du vignoble dans le pays est alors attestée depuis l'époque romaine, par le traité du carthaginois Magon. La culture de la vigne a prospéré pendant l'époque carthaginoise et romaine. La riche collection de mosaïques et de fresques notamment du Musée du Bardo à Tunis illustre la véracité et permet d'attester l'habileté de ces anciens agriculteurs, et de montrer leur amour de la vigne et du vin<sup>18</sup>. L'origine de la région de Mornag remonte à l'époque romaine. Sa proximité de la mer et ses terres fertiles expliquent l'attractivité de cette région. Les nations qui sont passées par Mornag sont les romains, les byzantins, les andalous, les conquérants arabes, les turques et les européens comme les italiens, les maltais et les français<sup>19</sup>. Conscients des richesses et caractéristiques historiques et agronomiques de cette région, les colons français, alsaciens et lorrains venus en 1871, contribuèrent à la ré-exploitation et à l'expansion du vignoble dans cette vallée. Ainsi, d'immenses champs de vignes ont réapparu, au milieu desquels furent construites plusieurs caves à vin. Un exemple est celui de la ferme du colon Créte, qui, déjà en 1892, possédait 221 ha, dont la plupart étaient de la vigne, et cultivés avec des moyens techniques très avancés comme la charrue à vapeur. Il arrivait à employer quelques centaines de travailleurs et c'est justement là que s'était formé le premier centre habité qui a pris le nom de Créteville ainsi qu'à la sédentarisation des populations locales comme le déjà confirmé Poncet dans son livre sur la colonisation agricole européenne de la Tunisie: «la vigne faisait vivre et fixait au sol une petite population européenne, transformant le paysage humain et physique des zones viticoles»<sup>20</sup>.

#### 3.2. La plaine de Mornag: unité territoriale dynamique et à des conflits d'usage

La plaine de Mornag est constituée par la basse vallée de l'Oued Miliane et entourée par un ensemble de collines de faible altitude (Jebel Ererouf, Jebel Et Tella, collines de Khlidia et collines de Radès). Elle est située au gouvernorat de Ben Arous à 16 km au sud de la capitale Tunis. Regroupant près de 20.000 hectares de zones agricoles utiles, la délégation de Mornag constitue le bastion agricole du gouvernorat appuyé par 8660 hectares de zones irriguées, de barrages et de lacs collinaires. Elle s'étend sur 39.600 hectares

<sup>18</sup> CHAOUECH, 2010.

<sup>19</sup> MIMOUNI, 2001.

<sup>20</sup> PONCET, 1961.

dont plus de la moitié sont des terres agricoles utiles. Elle est dominée par un sommet, le Jebel Ressas (795 mètres) et entourée par un ensemble de reliefs (Jebel Ressas, Jebel Boukornine, collines de Rades...). Elle constitue la zone aval du bassin hydrographique de l'oued Miliane qui s'étend sur une superficie de 2000 km<sup>2</sup> et auquel vient s'adjoindre un affluent, l'Oued El Hamma. Historiquement peuplée par les colons français et italiens, la population rurale estimée à 21.742 représente 40% de la population totale de la délégation<sup>21</sup>. La région de Mornag est caractérisée par trois éléments naturels essentiels; une topographie plane, un climat de type méditerranéen et un sol assez riche. La plaine de Mornag renferme, l'unique système aquifère de la région de Ben Arous d'où l'importance qu'acquiert cette nappe pour soutenir les principales activités économiques de la région; l'agriculture en premier lieu et l'activité industrielle et minière en second lieu. Le territoire de Mornag était à peu près divisé en deux parties le long d'un axe sud-ouest/nord-est perpendiculaire à la route Tunis-Grombalia. Dans la partie nord-ouest on a pu reconstruire la présence de l'olivier sur des terrains *habous*, composée de 321.000 pieds d'olivier, assez morcelés et exploités par de petits agriculteurs. La partie sud-est constituait le domaine des grands propriétaires exploitaient le terrain par la culture de céréales et de vignes avec 56.000 ha en 1993. A ces trois principales cultures s'ajoute la culture des arbres fruitiers et le maraîchage introduit suite aux encouragements de l'état et pour des raisons d'approvisionnement alimentaire du pays. Comme toutes les plaines agricoles périphériques, la plaine de Mornag a subi fortement l'emprise d'une bourgeoisie citadine intéressée au développement de la production céréalière et d'un élevage indispensable aux besoins de la consommation urbaine, et ce bien sa considérée comme bien fertile et porte des cultures commerciales et vivrières mais se trouve en ordure du Grand Tunis<sup>22</sup> qui renvoie à une diffusion incontrôlée de l'urbanisation au-delà de la zone métropolitaine centrale, dans une zone qualifiée comme zone de solidarité métropolitaine et dans des nouvelles marges périurbaines<sup>23</sup>. Le grignotage des terres agricoles a commencé depuis les années soixante-dix, particulièrement autour de Cébalat Mornag<sup>24</sup>, se poursuit jusqu'à ces dernières années et se fait selon un ordre dispersé de résidences pavillonnaires à l'intérieur du périmètre communal et une avancée massive dans des excentrées compactes le long de voies de communication à la faveur des implantations industrielles. A cause de sa situation très proche de la métropole Tunis, la plaine de Mornag a perdu une grande partie de ses terres agricoles fertiles et particulièrement des vignobles. L'analyse de la carte de l'occupation du sol (Fig. 3) montre le recul de la viticulture au détriment de l'urbanisation du Grand Tunis et des petits noyaux urbain à l'intérieur de la plaine qui ont tendance à grignoter mêmes les terres agricoles

---

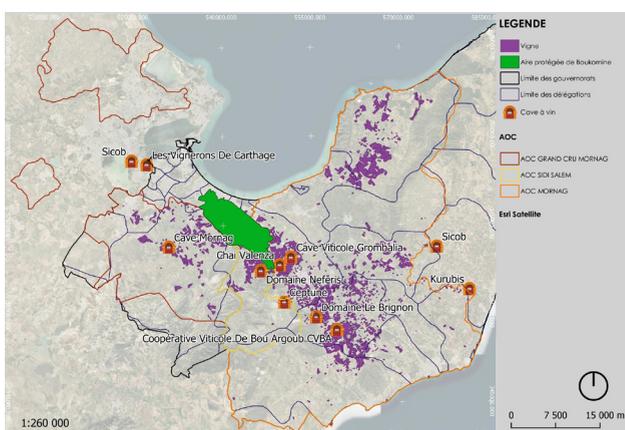
<sup>21</sup> BOUSSETTA *et al.*, 2015b.

<sup>22</sup> HAMMAMI, 2005.

<sup>23</sup> DLALA, 2011.

<sup>24</sup> DLALA, 2011.

en zone d'interdiction et en zone de sauvegarde. Le changement de la perception sociale des espaces agricoles périurbains comme celui des vignobles de la plaine Mornag, des espaces de production à des espaces de loisirs était aussi un facteur déclencheur de l'apparition des nouveaux types d'urbanisation appelés résidentielle (villas et résidences de plaisance) et agrotouristique (gîtes ruraux). Ce sont aussi les opérations d'habitat réglementé qui menacent la plaine de Mornag et prévues par des organismes officiels comme la SNIT (Société Nationale Immobilière de Tunisie)<sup>25</sup>. Cette zone périurbaine récente forme une «ligne de conflit» avec le voisinage rural du secteur de la plaine<sup>26</sup> confirmé par les résultats des interviews montrant que l'étalement urbain apparaît comme premier risque sur cette zone agricole. Selon les interviews, les nouveaux habitats de la SNIT, les habitats spontanés et les villas de la bourgeoisie tunisienne veulent fuir le centre-ville et provoquent une marginalisation des ressources naturelles de la plaine et un bouleversement de son paysage à dominance rural. La plaine de Mornag souffre aussi de plusieurs problèmes environnementaux, notamment, le changement climatique, principalement, la pénurie d'eau et la dégradation de sa qualité, la dégradation de ressources naturelles (eau, sol, paysage...), et la pollution atmosphérique et du sol par les résidus de plomb et autres polluants dont les principales sources de pollution sont les carrières et la cimenterie de Carthage situés sur Jebel Ressass et appartenant à la même société (Cimenterie de Carthage). Selon les acteurs de la plaine, principalement les agriculteurs, cette pollution atmosphérique et du sol agit sur la qualité de l'air, la couleur de la végétation et la fertilité du sol et sa vie microbologique faisant perdre à la plaine l'image d'un paysage méditerranéen qui s'est transformé en un paysage sec, quasi-steppique et inondé de poussière et de polluants chimiques. En troisième position vient le risque des déchets ménagers et des décharges publiques incontrôlées<sup>27</sup>.



**Fig. 3.** Carte des vignobles et caves à vin de la plaine de Mornag et le Cap Bon  
Source: élaboration propre à l'auteur principal

<sup>25</sup> CHALINE, 1996.

<sup>26</sup> DLALA, 2011.

<sup>27</sup> BOUSSETTA *et al.*, 2015a.

### 3.3. Le caractère des paysages viticoles de la plaine de Mornag

Selon les notes humoristiques de Jacques De La Forge dans son ouvrage (Tunis-Port-De-Mer), «Le Mornag, une immense plaine plantée de vignes et d'oliviers. [...] Cette immense plaine de Mornag ne renferme ni villages, ni hameaux, seulement quelques domaines fort éloignés les uns des autres et dans ce désert de vignes, séparé de Tunis par plusieurs lieux, il faut savoir suffire à soi-même»<sup>28</sup>. Cette plaine constitue la plus grande partie de la ceinture verte de la capitale et présente des importants paysages agraires qui confondent l'image de la nature, mais la nature «cultivée». Sur ces terres les vignes, les oliviers et les pêchers se démarquent dans les paysages. Ils sont des éléments omniprésents et symboles de ces paysages. La plaine de Mornag est caractérisée par un paysage agraire dominé par des vergers d'oliviers, de pêchers et des champs de vignes et de céréales délimités par des brise-vent. Les agglomérations sont développées autour de noyaux à constructions coloniales et habitats dispersés. Les paysages viticoles de la plaine de Mornag, comme tous les paysages agraires, œuvres combinés de l'homme et de la nature, sont classés en tant que paysages culturels et évolutifs résultant de l'exigence économique: la production du vin. La couleur représente la composante la plus visible dans l'ensemble de ce paysage, les feuilles de vigne possèdent une richesse chromatique intéressante tant selon les saisons ou bien encore selon les cépages. La dimension paysagère du vignoble de la plaine de Mornag est essentiellement fondée sur ses éléments naturels: les ceps nerveux de la vigne avec leurs formes vivantes accrochés à des piquets en béton ou en métal, le sol avec sa texture, sa couleur et sa topographie plate. A ces éléments naturels s'ajoute l'action de la population sur la plaine avec le mode de conduite de la vigne et son architecture, les formes géométriques des parcelles donnant naissance à une trame régulière en timbre de poste, les voiries et les éléments du bâti (châteaux, caves à vin...). Le paysage d'openfield est façonné par des espaces de verdure inscrits dans cette mosaïque paysagère, plus spécifiquement prairial, offrant un aspect entretenu et maîtrisé, ouvert et clair. A ce paysage agraire s'ajoute les paysages à dominance naturels marquant et structurant le territoire de Mornag. Les paysages naturels sont composés essentiellement de montagnes, de lacs et de forêts. La montagne de Jebel Ressay est un massif imposant par sa domination de la plaine de Mornag, son sommet qui montre d'importantes falaises et ses versants relativement abrupts. Outre son intérêt géologique qui le rapproche du Jebel Zaghouan il présente une flore et faune relativement riches (Thuya de Berberie associés à des formations oléo-lentiques). Le Jebel Ressay est un élément identitaire important du paysage de la région et crée un contraste frappant avec le relief plat de la plaine, d'où des valeurs esthétiques écologiques ainsi qu'économiques (anciennes mines de Plomb et carrière).

---

<sup>28</sup> DE LA FORGE, 1894.



Fig. 4. Oliveraie et vignoble contrastant avec le relief de Jebel Ressas

Source: BOUSSETTA *et al.*, 2015b

### 3.4. Le patrimoine culturel dans la législation tunisienne

En Tunisie, le droit du patrimoine remonte à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce code s'est formé progressivement au fil des années et au fil de l'évolution même de la perception du patrimoine par le législateur et les collectivités territoriales et locales. En premier temps le droit s'est limité aux biens historiques et archéologiques. Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, des mesures spécifiques à la protection des médinas et de leurs faubourgs ont été décrétées. Les premiers textes législatifs qui ont introduit la notion du site dans le code du patrimoine incluant ainsi à degrés variables l'espace environnant des biens patrimoniaux sont assez récents et datent des années cinquante. Vers les années 1980, la nécessité de protéger les sites naturels, ruraux et urbains symboliques et significatifs est affirmée afin de sauvegarder le patrimoine culturel. Plus tard, la notion de bassin culturel est manifestée. Il s'agit d'un concept prioritairement organisationnel et économique pour faciliter le tourisme culturel. Il correspond à l'ensemble patrimonial regroupant des sites archéologiques, des monuments, des ensembles urbains historiques significatifs et/ou ordinaires, des espaces naturels et ruraux. La création de l'Institut National du Patrimoine (INP) marque la volonté de l'état à prendre en charge la gestion de cet héritage, avec un encadrement juridique clair, mais avec des moyens financiers et humains modestes. Plusieurs sites culturels sont inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et une attention particulière est portée aux savoir-faire artisanaux fortement lié au tourisme et à l'export. L'intérêt pour le patrimoine immatériel est limité au domaine des arts du spectacle, en relation étroite avec le tourisme, notamment à travers des festivals à thème. Le processus de patrimonialisation du rural est progressivement lancé afin de mettre en place l'idéologie du développement durable, concilier la conservation et la valorisation économique des ressources et développer de formes alternatives

de tourisme en milieu rural et réhabiliter positivement le terroir comme modèle et base d'un développement agricole durable et adapté aux zones rurales en difficulté<sup>29</sup>. En ce qui concerne le paysage, un inventaire des paysages naturels et ruraux de la Tunisie a été accompli en 2009<sup>30</sup>. Il s'agit d'une première ébauche d'identification des paysages qui a permis la mise en place d'une base des données pour approfondir les études sur les paysages, les paysages culturels et les paysages patrimoniaux.

### 3.5. Processus et vecteurs de patrimonialisation

Le paysage viticole de la plaine de Mornag est l'association d'un terroir, d'un climat, d'un produit à forte plus-value est d'autre part la combinaison d'un terrain, d'un cep et d'un savoir-faire. Tous ensemble s'associe pour donner un paysage rempli d'atouts naturels et d'apports culturels. Grâce à la démarche méthodologique employée dans cette recherche, nombreux vecteurs patrimoniaux ont été sélectionnés comme significatifs et représentatifs et considérés comme forts arguments patrimoniaux pour l'établissement de processus d'appropriation social et de patrimonialisation dont les principaux vecteurs patrimoniaux de la plaine de Mornag sont:

- **L'Église de la Cebala** — un des importants éléments architecturaux de Mornag construite en 1911. Désacralisée au moment du *modus vivendi*, signé le 10 juillet 1964, entre la république tunisienne et le Vatican. L'église a été cédée à l'état tunisien sous condition de la dédier à des activités culturelles. C'est ainsi qu'un concours a été lancé dont ce programme comprenait la restauration de l'église ainsi qu'une extension avec des espaces d'exposition, une salle polyvalente, des clubs, une salle de projection dans un style architectural contemporain mettant en valeur l'Église de la Cebala;
- **les anciennes fermes coloniales et son architecture** — Le corps de la ferme coloniale forme un paysage typique et singulier, constitué des parcelles de plantation, une somptueuse avenue de cupressus conduit à une habitation château construite en plein cœur de la ferme et entourée de beaux ombrages présentant une longue terrasse à peine surélevée de quelques marches et un toit en tuiles patinées. L'architecture vitivinicole coloniale est une composante singulière du paysage de la plaine de Mornag. En effet les colons agriculteurs ont construit dans ces espaces des bâtiments et des corps de fermes bien intégrés dans le paysage. Ces fermes jalonnent le paysage et se distinguent grâce aux toitures inclinées en tuiles rouges de leurs châteaux et caves. La forme unificatrice de la toiture, la clarté des contours et les façades constituent des parties parfaitement distinctes et identitaires;

---

<sup>29</sup> MICHON *et al.*, 2016.

<sup>30</sup> ABDELKAFI, 2009.

- **les caves à vin** — le domaine viticole de Mornag est formé de plusieurs édifices nécessaires pour la vinification. De plan rectangulaire, munie d'une toiture de tuiles, la cave est construite avec soin afin de l'aérée et la protégée du soleil. L'utilisation de la pente du terrain, naturelle ou artificielle, est importante dans la technique de construction de ce bâtiment enterré aux deux tiers afin de réguler sa température. Cet édifice est généralement pourvu de deux niveaux accessibles ce qui va faciliter la réception de la récolte. Les caves sont les témoins de leurs époques, elles présentent généralement une façade très bien architecturée et décorée où on trouve la gravure des noms des propriétaires ainsi que les dates de leurs constructions;
- **Jebel Ressass** — les paysages naturels marquent et structurent le territoire de Mornag. Les espaces naturels sont composés essentiellement de Montagnes de lacs et de forêts. Jebel Ressass est l'avant dernier massif de la dorsale tunisienne qui est caractérisée par un alignement de massifs jurassiques bordés sur leurs flancs orientaux par la faille de Zaghouan;
- **le produit de terroir AOC — Grand Cru Mornag** — le Château Mornag est le vin tunisien le plus connu au monde, situé dans l'Appellation d'Origine Contrôlée Grand Cru Mornag. Vendangé manuellement, ce vin est issu d'un assemblage Carignan, Syrah et Merlot qui ensemble expriment une belle robe au rouge profond, brillante et légèrement tuilée. Le vin de Sidi Sâad situé dans l'Appellation d'Origine Contrôlée Grand Cru Mornag est un assemblage harmonieux par un équilibre entre les raisins de Cabernet sauvignon et de Syrah vendangés manuellement et vinifiés traditionnellement, avec un contrôle rigoureux des températures. La bouteille du Sidi Sâad dont la forme est une amphore rappelant le passé carthaginois, est une exclusivité des Vignerons de Carthage;
- **le Festival des vignes de Mornag** — le Festival des vignes de Mornag a commencé en 2016 afin de mettre en avant les richesses de la région ainsi que les produits du terroir, notamment les raisins et les vins. Cette manifestation est organisée par la Jeune Chambre Économique de Mornag, en partenariat avec l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), la Municipalité de Mornag, la Direction Régionale de la Culture de Ben Arous ainsi que la Direction Régionale de Développement Agricole de Ben Arous. Cette fête qui honore les vignerons et les habitants de cette région agricole était l'occasion de déguster les différentes sortes de raisins et leurs dérivés ainsi que d'autres produits de la région et de profiter des diverses animations proposées par les organisateurs. D'autres objectifs sont assignés à ce festival, à savoir; la mise en valeur du patrimoine agricole et touristique de Mornag, la création d'un espace commercial où se réunissent les agriculteurs, les professionnels de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du machinisme agricole, afin de promouvoir leurs activités respectives et de partager l'information sur la

situation de la viticulture à Mornag et ses problèmes, à travers un programme de colloques et de séminaires ciblés et ouverts aux publics;

- **l'itinéraire culturel des vins — Iter Vitis Magon** — est un nouveau produit touristique prometteur à vocation culturelle a vu le jour dans le cadre d'une coopération transfrontalière entre la Tunisie et l'Italie, les deux voisins du sud de la Méditerranée aux particularités culturelles et historiques assez identiques. Ce nouvel itinéraire culturel en Méditerranée entre la Tunisie et la région de Sicile est développé par la société de services culturels «Animed» en partenariat avec ses partenaires tunisiens dans le cadre du projet européen Magon. Ce produit touristique et culturel insiste sur l'originalité de cet itinéraire qui se démarque des circuits habituels proposés aux touristes qui viennent en Tunisie pour leur faire découvrir cet aspect peu connu de la vitiviniculture et ses ramifications dans le patrimoine historique et archéologique du pays. L'originalité de ce produit réside dans sa vocation basée sur la valorisation de la culture de la vigne et du vin dans des contextes paysager patrimonial et du terroir avec pour objectif primaire la promotion des produits «vins» et «paysages» de qualité et de forte valeur patrimoniale.

#### 4. DISCUSSIONS

La valorisation des paysages patrimoniaux significatifs et/ou ordinaires, a augmenté grâce à des initiatives *top down* souvent jouant un rôle moteur dans les dynamiques territoriales et économiques des terroirs, mais le rôle de l'État, reste toujours prédominant. L'inventaire participatif des paysages patrimoniaux a tendance à être le principal moyen d'identification, de caractérisation et d'évaluation des paysages patrimoniaux et de leurs produits susceptibles de faire l'objet d'une indication géographique et d'une valorisation commerciale, mais aussi paysagère. Cette initiative de protection et de valorisation des paysages patrimoniaux par les collectivités territoriales (festival de vigne, itinéraire des vins, stands de vente, stands de dégustation, le marché de produits de terroir) fait l'objet d'une nouvelle stratégie de développement local des territoires défavorisés, notamment de l'intérieur du pays. Le discours démontre combien cette stratégie est là pour réaffirmer le rôle primordial du caractère de paysage périurbain et rural comme alternative à la métropole en termes d'équipement culturels et patrimoniaux. Le renversement démographique de la ville de Tunis a été nourri par des produits de terroir de voisinage qui a pris des nouvelles formes qui cherchent à se positionner et à montrer qu'elles offrent une qualité de vie meilleure que le centre-ville dont la patrimonialisation est une partie prenante dans ses stratégies urbaines et de développement local. Certes, que les vignes et les vins de la plaine de Mornag constituent des produits de terroir de renommée nationale et internationale, dont leurs paysages sont *en processus de patrimonialisation* et contribuent à affirmer le caractère de la plaine, mais à côté de ces produits, s'ajoute l'oléiculture, la polyculture fruitière et maraichère, les grandes cultures et l'élevage

affirmant la diversité des productions de la plaine de Mornag et la possibilité d'offrir à la métropole du Grand Tunis une gamme diversifiée de produits frais, de qualité, et de proximité. Sur cette base, les projets de développement doivent insister sur le fait que cette agriculture périurbaine à forte valeur patrimoniale est garante du maintien de la qualité de vie pour les résidents de ce territoire métropolitain et facteur d'attractivité en termes de paysage patrimonial et tourisme alternatif de proximité. Le festival des vignes de Mornag cherchait à valoriser tous les patrimoines de la plaine de Mornag, dont les paysages et les produits de terroir sont des composantes majeures. La vitiviniculture redevient un objet symbolique, identitaire et fédérateur du processus de patrimonialisation de ce terroir et contribue à mettre en réseaux différents types d'acteurs: agriculteurs, associations, habitants..., conscient que la métropole Grand Tunis a besoin de ses compagnes proches pour ses prochains projets de développement.

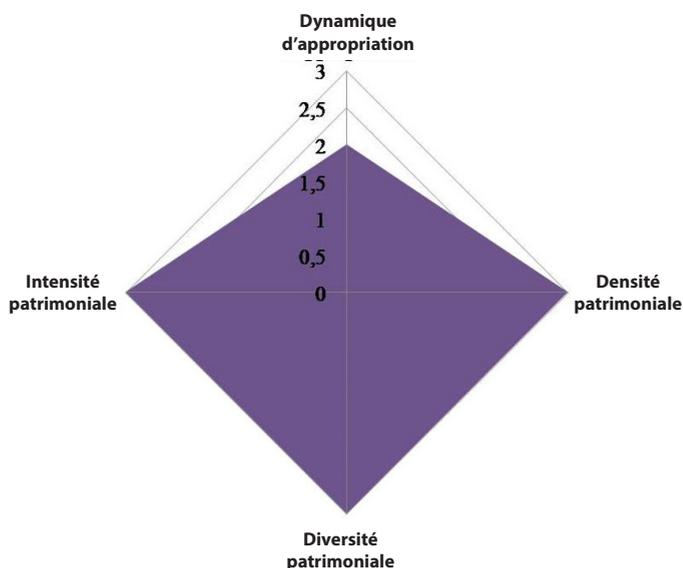


Fig. 5. Diagramme de processus de patrimonialisation des paysages vitivicoles selon les acteurs de la plaine de Mornag. 0 = aucune, 1 = faible, 2 = moyenne, 3 = forte

## CONCLUSION

L'exemple développé de la plaine de Mornag illustre que la notion de patrimonialisation est le processus d'attribution de valeurs et d'appropriation d'un bien matériel ou immatériel par la communauté locale. Le festival des vignes, l'itinéraire Iter Vitis Magon, le marché des produits de terroir, la gastronomie..., sont des initiatives innovantes et très intéressantes pour les paysages patrimoniaux impliquant la population et les acteurs locaux par opposition aux déclarations institutionnelles de biens culturels par le gouvernement. Le processus de patrimonialisation peut contribuer à qualifier des territoires et des paysages en devenant en s'appuyant sur leurs caractères et leurs vecteurs

patrimoniaux. Il apparaît davantage comme une valeur ajoutée identitaire et un outil; de mobilisation des espaces périurbains pour le développement d'un nouveau produit touristique de proximité et différent de celui du tourisme de masse, de développement des produits agricoles de qualité et «courts», de résolution des conflits et de consolidation des compromis entre ruralité et urbanité.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABDELKAFI, Jellal (2009). *Atlas des paysages de Tunisie*. Tunis: Direction générale de l'aménagement du Territoire/Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du Territoire.
- ARNESEN, Tor (2011). 'Landscape' as a sing: Semiotics and methodological issues in landscape studies. In ROCA, Zoran; CLAVAL, Paul; AGNEW, John, eds. *Landscapes, identities and development*. Farnhan: Ashgate, pp. 363-376.
- BOUSSETTA, Amira (2019). *De la réinterprétation aux valorisations. Des paysages agri-urbains de Jebel Ressa et la plaine de Mornag de la ville de Ben Arous*. [S.l.]: ISA- IRESA-Université de Sousse. Thèse de doctorat.
- BOUSSETTA, Amira et al. (2015a). *Le zonage a dires d'acteurs un outil en faveur de l'éco-paysage: Mornag et Jebel Ressa*. In REJEB, Hichem, éd. *Alternatives éco paysagères dans les régions méditerranéennes*. [S.l.]: Université de Sousse, pp. 63-72.
- BOUSSETTA, Amira et al. (2015b). *Comprendre un paysage et un territoire au travers d'un outil de spatialisation participatif: Cas de la zone de Mornag-Jebel Ressa*. Tunisia: Proceedings of the Spatial Analysis and GEomatics conference.
- BORTOLOTTI, Chiara, dir. (2011). *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris: La Maison des Sciences de l'Homme.
- CHALINE, Claude (1996) *Les villes du monde arabe*. Paris: A. Colin.
- CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE PAYSAGE (2000). *Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage*. [Consult. 12 sep. 2022]. Disponible en <<https://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention>>.
- CRUZ PÉREZ, Linarejos; ESPAÑOL ECHÁNIZ, Ignacio (2009). *El paisaje. De la percepción a la gestión*. Madrid: Ediciones Liteam.
- DE LA FORGE, Jacques (1894). *Tunis-Port-De-Mer. Notes humoristiques d'un curieux*. Paris: Librairie Marpon et Flammarion.
- DI MEO, Guy (2008). *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*. In *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes: connaître pour valoriser*. Poitiers-Châtelleraut: Hal Open Science, pp. 87-109. [Consult. 12 sep. 2022]. Disponible en <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/document>>.
- DLALA, Habib (2011). *L'émergence métropolitaine de Tunis dans le tournant de la mondialisation*. «Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens». 116, 95-103.
- HAMMAMI, Saida (2005). *Analyse des relations agriculture périurbanisation dans le Grand Tunis: Etude de cas de la région de Mornag*. [S.l.]: PTP ISA-IRESA-Univ Sousse, pp. 109-111.
- HAMRITA, Abdelkarim (2017). *Le devenir des espaces agricoles et naturels dans le territoire de la ville métropolitaine. De la protection au projet de paysage. Cas du Grand Sousse*. [S.l.]: ISA-IRESA-Université de Sousse; Madrid: Universidad Autónoma de Madrid. Thèse de doctorat.
- MATA OLMO, Rafael (2010). *La dimensión patrimonial del paisaje. Una mirada desde los espacios rurales*. In MADERUELO, Javier, dir. *Paisaje y Patrimonio*. Madrid: Abada Editores, pp. 31-74.

- MATA OLMO, Rafael; MEER, Ángela de; PUENTE, Leonor de la (2012). *Sustainable development and the making of territory and everyday landscapes as heritage. An experience in the cantabrian mountains*. In MARIA FERIA, José, ed. *Territorial Heritage and Development*. London: Taylor & Francis Group, pp. 141-158.
- MICOUD, André (2004). *La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie (un point de vue sociologique)*. In BARRÈRE, Christian et al., dirs. *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris: L'Harmattan, pp 81-97.
- MICHON, Geneviève et al. (2016). *Les enjeux de la patrimonialisation dans les terroirs du Maroc*. In BERRIANE, Mohamed; MICHON, Geneviève, dir. *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine*. Marseille: IRD Éditions, pp. 161-179.
- MIMOUNI, (2001). *L'étalement urbain au détriment des terres agricoles et ses influences sur la vie des agriculteurs*. Cas de Mornag.
- PONCET, Jean (1961). *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881. Étude de géographie historique et économique*. Paris: Mouton & Co.
- PRATS, Llorenç (2006). *La mercantilización del patrimonio: entre la economía turística y las representaciones identitarias*. «Boletín del Instituto Andaluz del Patrimonio Histórico». 14:58, 72-80.
- SILVA PÉREZ, Rocío (2016). *Landscape, heritage and territory. Some notes from the Spanish geographic perspective. Crisis globalization and social and territorial imbalances in Spain*. In *Spanish Contribution to 33<sup>rd</sup> IGC Beijing 2016*. Madrid: Spanish Committee International Geographical Union, pp. 54-62.
- SILVA PÉREZ, Rocío; FERNÁNDEZ SALINAS, Víctor; MATA OLMO, Rafael (2018). *Concepto, ámbito y significado de los pasajes patrimoniales*. In MOLINERO HERNANDO, Fernando et al., eds. *Paisajes patrimoniales de España*. Madrid: Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación — Ministerio para la Transición Ecológica, pp. 13-34. Tomo I: *Paisajes patrimoniales de dominante natural*.
- STOBBELAAR, Derk Jan; PEDROLI, Bas (2011). *Perspectives on Landscape Identity: A Conceptual Challenge*. «Landscape Research». 36:3, 321-339.
- UNESCO (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. [Consult. 12 sep. 2022]. Disponible en <<https://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>>.
- UNESCO (2003). *Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage*. [Consult. 12 sep. 2022]. Disponible en <<https://ich.unesco.org/doc/src/15164-EN.pdf>>.